VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, Retiré,

2836 Rue Howard, entouré par plusieurs lignes de chars et autres améliorations.

SUCCESSION DE FRANCESCA BARONE.

No 100,283—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bureau 347 rue Carondelet. Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, le JEUDI le 13 juin 1912, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes, privilèges et autres qui s'y trouvent ou y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Howard et S Liber, désigné par le No 3 de l'ilet 233, sur un certificat d'arpenteur fait par Frank H. Waddill, député voyer, daté le 31 mars 1898, et annexé à un acte de vente à la Security Building & Loan Association par Léon F. Haubtman, passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, le 27 avril 1898, et d'après ledit certificat, le dit lot commence à une distance de cent pieds de la rue Sixième et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds 6 pouces. Acquise par Francesca Barone de John Bill, par acte pardevant James Simeon, notaire, le 15 novembre 1906, enregistré dans les livres d'aliénations 212, folio 316.

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré, contenant plusieurs chambres et portant le No 2836 rue Howard.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en portions égales, le crédit de ladite vente devant être représenté par des billets de l'acquéreur faits et endossés par lui et portant intérêt de sept pour cent par an de la date de la vente, avec hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de "non alienando" et toutes sécurités et clauses usuelles. 10 pour cent de frais d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, les taxes de 1912 devant être payées par ledit acquéreur ainsi que toutes les dépenses de certificats; actes de vente aux frais des acquéreurs devant Félix J. Puig, notaire.

U. Marinoni, avocat.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur Améliorées dans le Deuxième District.

No 911 N. Roman, Maison Simple.

Nos 1225 et 1227 N. Liberté, Cottage Double avec deux chambres et cabinet de chaque côté.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 13 JUIN,

Positivement au Dernier et Plus Haut Enchérisseur.

(In Re Succession de THERESE JACOB)

Mme ADINE REED vs ELLA HART et als.

No 94,474—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bureau 347 Carondelet. Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, le JEUDI, le 13 juin 1912, à midi, en vertu et conformément à un jugement rendu le 29 avril 1912, et lu en pleine cour ledit jugement signé en pleine cour le 3 mai 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1. Un certain lot de terre en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Trémé, maintenant N. Liberté, Planché maintenant Marais, Quartier et Chemin du Bayou, désigné par le lot No 3 et mesurant 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Liberté, anciennement Trémé, 75 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 4, 80 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lesdites améliorations étant connues par les Nos 1225 et 1227 N. Trémé.

Acquise par Mlle Thérèse Jacob par achat d'Aurore Lafourgues, par acte pardevant Edward Barnett, notaire, le 17 février 1847.

2. Un certain lot de terre dans le Second District, dans l'ilet No 236, borné par les rues Roman, Dumaine, Prieur et St Philippe, et désigné par la lettre "B", mesurant 42 pieds de face à la rue Roman par 36 pieds, 2 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesdites améliorations étant connues par le No 911 rue N. Roman.

Acquise par Mlle Thérèse Jacob par achat de John Keif'r par acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 4 octobre 1892, enregistré C. O. B. 144, folio 410.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication, les acquéreurs devant passer les ventes à leurs frais pardevant F. D. Charbonnet, notaire.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

Louis C. Spear

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District.

Charmant Cottage Double sur un Terrain 50'x125'

Nos 742 et 746 rue Quatrième, encoignure de la rue Annonciation.

MARDI, LE 25 JUIN 1912.

Succession de Eliza Rehnick, Veuve de Patrick Norton.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Div. C—No 100,338.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau No 347 rue Carondelet — Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, MARDI, le 25 juin 1912, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, ledit ordre étant en date du 17 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Faubourg Livaudais, Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Quatrième, Chippewa et Washington, désigné comme lot No 1, et forme le coin des rues Annonciation et Quatrième, lequel dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Quatrième sur cent vingt-cinq pieds (125') en profondeur, façade à la rue Annonciation; le tout d'après un plan dressé par C. T. Dunbar, en date du 10 mai 1847, déposé en l'étude de James P. Gilly, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en un cottage double ayant 7 chambres, hangar, etc., de chaque côté, entrée pour voitures sur un côté connue par les Nos 742 et 746 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, représenté par billets de l'acquéreur, avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant honoraire d'avocat en cas que les billets ne soient pas payés. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1912, au-dessus et en plus du prix d'achat et devant payer pour l'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire.

25 mai—25—juin 2 9 16 23 25

AVIS AUX CREANCIERS.

Charles Clermont vs Beck Bros.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,170—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Leon L. Labatt, receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Titche et Rogers, avocats.

7 juin—7 11 16

Faire Liquidation de la Crescent City Coal Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 98,022—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. F. A. Williams, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Lyle Saxon, avocat.

7 juin—7 11 16

Eastonia Bank and Trust Co. versus Tompkins Shoe Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 100,329—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 1er compte provisoire et tableau de distribution présentés par T. W. Danziger et Edward Rosenberg, receveurs dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas Rosen et Meyer S. Dreyfus, avocats.

6 juin—6 10 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de August Macaluso.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 100,783 — Division D—Attendu que James P. Cerdill, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu August Macaluso, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.— Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.— Harold A. Moise, avocat.

8 juin—8 12 17

Succession de Katherine Wirth, Veuve de C. F. Schumacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,499—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank M Schumacher, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Claiborne, avocat.

8 juin—8 13 18

Succession de Henry Clay Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,859—Division C.—Attendu que Mary Jane Foster, veuve de Henry Clay Foster, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Clay Foster, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Félix Berhil, avocat.

8 juin—8 12 17

Succession de Barthelemew Macaluso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,781—Division C—Attendu que Mme Rose Cusimano Macaluso, veuve de Barthelemew Macaluso, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Barthelemew Macaluso, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Walde & Furlow, avocats.

8 juin—8 13 17

Succession de Mme Sarah Strolitz, Veuve de Leon Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 100,778 —Division B— Attendu que Achille Lehman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Sarah Strolitz, veuve de Leon Lehman, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Daniel Wendling, avocat.

2 juin—2 6 11

Succession d'Albert C. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,728 — Division E—Attendu que Katherine Rainey Phelps a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Albert C. Phelps décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — William A. Dixon, avocat.

29 mai—29—juin 2 7

Succession de Simon Goldblatt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,788—Division D—Attendu que Samuel Bonart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon Goldblatt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier.—E. M. Cahn, avocat.

29 mai—29—juin 2 7

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de THOS. J. HARNETT.

No 95,187—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.

A L'ENCAN

Le Stock entier en Marchandises de la Quincaillerie bien achanlandée,

Nos 1615-19 Avenue Tulane, entre S. Robertson et Claiborne.

Comprenant peintures de toutes descriptions, vernis, couleurs, serrures, écrous résine dure, térébenthine, huile de lin, huile de coton, lampes, lanternes, blanc d'Espagne, alabasti, ne, chaux siccatifs, papier sablé, peinture émail doré, seaux, bidons, bassins, ustensiles de cuisine, plats, fournaises, lampes, lanternes paniers à provisions, agrès de pêche, hachettes, bêches, rateaux, cordage, fourneaux à bois, gaz et charbon, clous, papier de toilette, cages pour oiseaux, accessoires d'école articles de papeterie, balais, et congeleur de crême, équipement de baseball, "bats", gants, guarde, ornements, guards feu, contre poids de chassis, foyers en fonte, lampes, couteaux de poches, rasoirs, ciseaux, couteaux, fourchettes, cuillières, colliers de chiens, tourne-vis, arrosoirs, coffre-forts en fer, bureau, deux caisses registreuses, vitrines à exposition, comptoirs, échelles pliantes, et autres articles trop nombreux pour être mentionnés, aussi un cheval, charrette et harnais.

Seront vendus en vente publique, VENDREDI 14 juin, à 11 heures du matin sur les lieux ci-dessus mentionnés.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Léonard L. Stern, Encanteur—En vertu d'un ordre signé le 29 mai 1912, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, la propriété suivante décrite, à savoir:

Tous les meubles ci-dessus mentionnés suivant inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

Titche et Rogers, avocats.
2 juin—2 9 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION Mme HENRY WETZEL.

No 100,316—Cour Civile de District—Division D.

Joli Cottage Double

2617-19 Rue Clara,

Entre Troisième et Quatrième.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 18 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 8 mai 1912, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une parcelle de terrain dans le Quatrième District de la ville de la Nlle Orléans, dans le carré borné par les rues Troisième, Quatrième, Clara et Willow, désigné par la lettre A sur un plan de C. Uncas Lewis, daté du 22 avril 1912, copie duquel est annexé à un inventaire de Scott E. Beer, notaire, pris en cette affaire, et suivant lequel plan ledit lot de terrain commence à un point quatre vingt quinze pieds deux pouces de l'intersection des rues Troisième et Clara, et mesure à partir du dit point le long de la rue Clara vers la rue Quatrième une distance de trente et un pieds, quatre pouces et quatre lignes, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante cinq pieds, six pouces. Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 2617-19 rue Clara et consistent en un double cottage, contenant 3 chambres de chaque côté et se louant $9 par mois chacun.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets à ordre de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 0 0 d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'à paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non alienando et toutes les clauses de sécurité usuelles. 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1912. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication; acte de vente devant Mayer S. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

14 mai—14 19 26—juin 2 9 18

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 1025 rue Ursulines.

SUCCESSION DE DIETRICH VON EINSIEDEL.

No 50,901—Cour Civile de District, Division B.

A L'ENCAN,

Jeudi, 13 Juin 1912, à midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la Succession de Dietrich Von Einsiedel, dossier No 50,901, daté et signé le 10 mai 1912 et qui m'a été adressé j'offrirai en vente à l'enchère publique aux jour, heure et lieu la propriété décrite comme suit:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré borné par les rues Ursulines, Rempart, Bourgogne et Hôpital, mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Ursulines sur soixante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant à une distance de cent dix pieds de la rue Rempart et est décrit par la lettre B sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Omer Villeré, ancien notaire, daté du 9 avril 1884.

Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal 1025 rue Ursulines.

Conditions—Comptant; acte de vente devant être passé devant Gustave J. Ricau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dart, Kernan et Dart, avocats.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE

Wm K. Leary, Receveur, vs Mme Ellen Frombers.

No 99,916—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—O. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet— MARDI, le 9 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 20 mai 1912 et signé le 6 juin 1912 par l'Hon Porter Parker juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St Charles, Première et Deuxième formant le coin des rues Prytanée et Deuxième et mesurant 126 pieds 6 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Deuxième de 177 pieds 4 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, et étant composé du tout des lots originaux Nos 1 à 5 inclusivement, et d'une partie du lot original No 6, sur un plan par L. Riesenstein, voyer, daté du 21 avril 1860, déposé pour références en l'étude de Richard Brennan, ancien notaire. Les améliorations comprennent un cottage résidence commode, ayant 2 étages dans le fond, contenant environ 15 chambres, vestibule, chambre à bain, cabinet pour lingerie, etc., installations pour gaz et électricité, avant de cheminées en marbre dans les chambres principales.

Conditions — Comptant, et l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1912; 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 9 16 23 30—juil 7 9

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Antonio Saiambra et épouse

Nos 100,712-100,748—Cour Civile de District, Div. D.—Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.

Le contenu d'une épicerie, consistant en stock, installations, etc., situé au coin des rues Villeré et France.

A l'encan LUNDI, le 10 juin 1912, à 11 heures A. M., sur les lieux, en vertu d'un ordre de la susdite Cour et adressé à N. J. Clesi, encanteur.

Conditions—Comptant sur les lieux.
N. J. CLESI, Encanteur,
Bureau, 821 rue Gravier.

P. J. Paterno, avocat.
8 juin—8 9 10

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 1101 Rue Cadiz,

Succession de Mme Ann Leo.

No 99,593—Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—le JEUDI, 2 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et suivant un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 24 mai 1912, dans l'affaire sus intitulée la propriété suivante sera vendue:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 241, borné par les rues Cadiz, Jena, Chestnut et Colisée, désigné par le numéro Seize sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte de S. Magner, ancien notaire, daté du 5 avril 1855 et mesurant vingt-huit pieds quatre pouces de face à la rue Cadiz sur cent cinq pieds en profondeur entre lignes parallèles, le dit lot de terrain forme le coin des rues Cadiz et Chestnut. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant 5 chambres, hangar, etc.

Conditions—Comptant, L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1912 et déposer 10 0|0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acheteur, devant James Boyd Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat.
31 mai—31—juin 2 9 16 23 30—juil—2

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 3315

Rue Sud Robertson.

SUCCESSION D'ALBERT WASHINGTON ET SON EPOUSE, AGNES ELLIS.

No 96,820—Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet. — Le JEUDI, 27 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 23 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Une certaine parcelle ou lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les bâtisses et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième district de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Louisiana et les rues Magnolia (autrefois Arcadia), Sud Robertson, (autrefois Breslau) et Toledano, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, déposé en l'office de N. B. Trist, notaire en cette ville et aussi par le même numéro, suivant un croquis annexé à un acte devant Andrew Hero Jr, notaire, comme quoi Albert Washington acquit la propriété sur laquelle ladite parcelle de terrain est située sur la rue Sud Robertson, autrefois Breslau, à une distance de 128 pieds de l'avenue Louisiana et s'étend de là le long de Sud Robertson, autrefois Breslau, de sa façade là dessus environ 139 pieds et a une profondeur sur la ligne de côté le plus proche de l'avenue Louisiana d'environ 50 pieds s'étendant de là vers le coin des rues Toledano et Sud Robertson, autrefois Breslau, sur l'hypothénuse ou plus long côté d'un triangle à angle droit, touchant la dite rue Sud Robertson, autrefois Breslau, en un point environ 260 pieds de l'avenue Louisiana.

Ladite portion de terre comprenant le lot No 3 de l'ilet 41, dans le faubourg Plaisance, lequel dit Albert Washington a acquis de Frederick Camors de la ville de la Nouvelle Orléans d'après un acte de vente passé le 28 mars 1896, devant Andrew Hero Jr., notaire, enregistré dans le livre des transferts 161, folio 374.

Les améliorations comprenant un cottage simple No 3315 rue Sud Robertson, contenant 5 chambres, petit hangar, citerne, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être démontré par un billet de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles avec 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912, et de payer pour les frais de tous certificats des Cours des Etats Unis et certificats d'hypothèque et de transfert, et frais de notaire pour le passage de l'acte de vente et de l'enregistrement, ledit acte de vente devant être passé par Sol Weiss, notaire résident en la ville de la Nouvelle-Orléans. L'acquéreur devant faire 10 0|0 de dépôt au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Lyle Saxon, avocat.
26 mai—26—juin 2 9 16 23 27

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.